

# **Paiements transfrontaliers en euros: réduction des frais bancaires**

2001/0174(COD) - 10/12/2001 - Communication de la Commission sur la position du Conseil

La Commission soutient la position commune, finalement adoptée à la majorité qualifiée. La Commission considère que l'adoption de ce règlement avant le 31/12/2001 est primordiale car il est lié à l'introduction des pièces et des billets en euro.